

Quel avenir pour nos abeilles ?



OGM : l'insupportable incertitude

Depuis la décision de la Cour européenne de justice du 6 septembre, les apiculteurs du monde entier sont suspendus aux décisions de la Commission européenne qui reste pour l'instant dans un mutisme assourdissant. En attendant, le temps est long pour les apiculteurs des pays producteurs d'OGM qui ne connaissent toujours pas le sort de leurs récoltes potentiellement

contaminées. L'incertitude plane sur le marché mondial du miel. Quelles en seront les conséquences sur le marché français ? Le risque d'une perte de confiance des consommateurs est grand. Malgré les fausses rumeurs que certains ont pu colporter, les miels français peuvent être garantis sans OGM.

Homologation des pesticides ou quand les experts jouent un jeu de dupes

Que ce soit au niveau national avec l'ANSES (l'Agence française d'évaluation des pesticides, ex-AFSSA) ou au niveau européen au sein de l'ICPBR (Comité international d'experts des relations plantes/abeilles), le processus de mise en marché des pesticides souffre toujours d'un manque de transparence et d'éventuels conflits d'intérêts de certains experts jettent le discrédit sur les décisions prises. Quand on écoute le discours écolo du lobby de l'agrochimie, on pourrait, à s'y méprendre, croire que ce sont les meilleurs défenseurs de l'abeille... Lors du débat sur *France Culture* du 14 octobre dernier, M. Bocquet, directeur général de l'UIPP (Union des industriels de la protection des plantes) appelle l'UNAF à collaborer avec eux – comme le fait déjà depuis des années le Réseau Biodiversité pour les Abeilles pour qui les pesticides ne sont en rien responsables des mortalités de colonies à l'exception de quelques cas de mauvaises pratiques agricoles... Il est vrai que Philippe Lecompte, du Réseau Biodiversité pour les Abeilles, n'hésite pas à déclarer sur *France Inter* que « les OGM augmentent la biodiversité » ou, lors d'une réunion de l'ITSAP, que « les apiculteurs allemands qui se sont engagés contre les OGM sont des nazis qui se battent pour la pureté de la race... ». Ces propos tenus publiquement ne posent semble-t-il aucun problème aux responsables de l'ITSAP qui, dans le même temps,

nous imposent de collaborer avec les filières du végétal (Arvalis et Cetiom). Le gouvernement italien vient de prolonger d'un an pour la cinquième année consécutive l'interdiction de cultiver des semences de maïs enrobées d'insecticides néonicotinoïdes. En outre, les P-DG de Bayer et Syngenta viennent d'être mis en examen. Ils risquent entre 1 an et 5 ans de prison pour le meurtre en masse des abeilles mettant ainsi en danger l'économie italienne. Enfin, selon nos informations, une bonne nouvelle pour nos collègues américains : Bayer retirerait l'imidaclopride, la substance du Gaucho, sur les amandiers.

Des partenaires qui s'engagent

Pendant que certaines structures de l'apiculture font des mariages contre-nature, l'UNAF travaille depuis deux ans en collaboration avec une association d'agriculteurs à la mise en place de pratiques respectueuses de l'abeille. Si l'agriculture biologique est identifiée par les apiculteurs comme la plus respectueuse de l'abeille, les agriculteurs conventionnels qui s'engagent à faire des efforts pour nos abeilles méritent d'être reconnus. Si l'opération Abeille, Sentinelle de l'Environnement montre depuis 5 ans maintenant que les abeilles se portent mieux en ville que dans les plaines d'agriculture industrielle, nos abeilles se portent également très bien dans les zones de biodiversité remarquable. Bon nombre de terrains militaires ont été identifiés par les apiculteurs comme étant favorables à leurs abeilles. Car ces zones souvent sauvages sont exemptes de pesticides. C'est dans ce sens que nous avons signé le 3 octobre une convention avec le ministère de la Défense. Les négociations qui s'ouvrent devraient à terme permettre à tous les apiculteurs de France d'avoir un accès simplifié aux emprises militaires à un tarif que nous souhaitons le plus bas possible. Nous ne souhaitons pas que nos abeilles soient cantonnées dans des réserves d'indiens, mais que de sages décisions politiques permettent à nos plaines agricoles de redevenir des lieux propices à la pratique de l'apiculture.

L'avenir de l'abeille dépend grandement des engagements pris par nos politiques.

Info dernière

Frelon asiatique : un huitième décès vient encore d'être déploré en Gironde et ce en moins d'un an. V.V. est déjà présent presque partout en France, mais aussi en Belgique, en Espagne (tout le Pays Basque) et dans le nord du Portugal. Et les Anglais sont inquiets...

Dans le cadre du règlement apicole européen, les dossiers de demande d'aide pour la période 2011-2012 sont en ligne sur le site internet de FranceAgriMer à l'adresse ci-dessous :

<http://www.franceagrimer.fr/Projet-02/06reglements/index631.htm#appic>

Concernant l'aide à l'achat de matériel de transhumance, l'aide au développement et aux ruchers-écoles, la date limite est le 15 décembre 2011. Pour l'aide à la reconstitution du cheptel, la date limite est le 15 avril 2012. Les dossiers seront mis en ligne ultérieurement.

Olivier BELVAL
Président de l'UNAF